



9
11

Une première fleur au label « Villes & villages fleuris »

GRAND
FORMAT



7

ACTU

Mobilité

Pôle La Bâtie :
la passerelle "mode doux" posée !



13

V•B et VOUS

Sport et solidarité

Soutenez les RAID PEP'S



15

CULTURE

Maison Bergès

Dans les coulisses
de l'exposition « Eiffel »

Les festivités de Noël : quel succès !

Vendredi 8 : la fête de Noël du Sou des 3 écoles et lancement des illuminations de la Ville, par le Conseil Municipal Jeunes, ont rassemblé les habitants.

Samedi 9 : que serait Noël à Villard-Bonnot sans la remise des Colis à nos seniors ? Un colis 2023 qui en a séduit plus d'un, grâce à son généreux contenu, mais aussi grâce aux belles cartes de vœux réalisées par les écoliers de la Ville !

Dimanche 10 : le final d'un week-end festif : le Marché de Noël, sur la place de Brignoud, avec des animations, la venue de Père Noël, les buvettes associatives et les stands bien garnis... Le public a répondu présent ! ●



Colis aux seniors 9 décembre



Marché de Noël 10 décembre



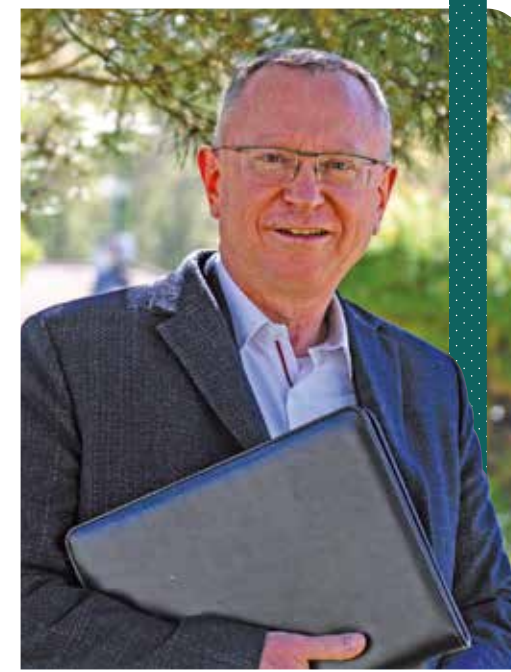
8 décembre - C'est la fête !



Au revoir 2023... bonjour 2024 !

Cérémonie des vœux

Lundi 15 janvier, Patrick Beau Maire de Villard-Bonnot, accompagné du Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population. Cette soirée conviviale s'est déroulée cette année au Gymnase Jean-Jaurès. ●



Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle puisse vous apporter la santé, l'énergie et de précieux moments de bonheur à partager avec vos proches. Mes pensées vont tout particulièrement à ceux et celles qui affrontent les épreuves de la maladie ou font face à la perte d'un être cher. En ces moments difficiles, je leur exprime tout mon soutien.

Le 15 janvier dernier, nous avons célébré la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce rendez-vous convivial et ouvert à tous s'est déroulé dans le gymnase Jean-Jaurès, récemment rénové avec des améliorations notables au niveau thermique et acoustique. Nous espérons que cette nouvelle configuration a été appréciée par nombre d'entre vous.

Cette occasion me permet de remercier tous ceux qui contribuent au bien-être et à la sécurité dans notre commune, que ce soient les services de proximité, les acteurs économiques, les associations, les bénévoles, et bien d'autres encore, qui participent activement à la vie locale. C'est également le moment pour évoquer les réalisations et les objectifs à venir pour cette année. Je réaffirme ici mes engagements auprès de vous, sans relâche, toujours dans la volonté de concertation et de dialogue.

Les secteurs de l'éducation et des solidarités resteront des priorités, avec des actions concrètes prévues dans nos écoles, le soutien aux seniors, l'accompagnement des jeunes et l'aide aux personnes les plus démunies.

En 2024, les aménagements de l'avenue Robert-Huant seront au centre de notre attention. Nous souhaitons améliorer significativement la qualité de vie du bourg de Brignoud. La création d'espaces paysagers et le renforcement de la sécurité pour tous les modes de déplacement nous permettrons d'atteindre cet objectif. Dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, le dossier du Plan local d'Urbanisme sera à finaliser. Parallèlement, les études de sécurisations du ruisseau de Lancey avec le SIMBHY et la révision de la carte des aléas des risques devraient permettre aussi d'y voir plus clair sur les possibilités de la friche des papeteries.

La Commune poursuivra ses investissements en faveur des transitions énergétique et écologique, avec la végétalisation des espaces et la poursuite de la rénovation de l'éclairage public en LED.

La rénovation du complexe sportif René-Bœuf fait également parti des projets à mener. Consciente qu'il est l'un des marqueurs de la Ville grâce au rayonnement des clubs sportifs, la Municipalité a d'ores et déjà mandaté un bureau d'études afin d'évaluer les besoins et chiffrer les travaux nécessaires.

Tous ces projets exigent des investissements financiers importants. Soyez assurés que nous veillons à maîtriser les dépenses de fonctionnement et à limiter l'endettement de la Commune. Enfin, la Municipalité a renouvelé son choix de ne pas augmenter les taux d'imposition encore cette année.

Avec la volonté constante de vous informer au mieux et le plaisir de vous croiser pour échanger avec vous, je vous laisse découvrir ce numéro du VB-infos ! ●

ACTUALITÉS 4-8

- Rétro :** un Noël festif
- Scolaire :** inscriptions au CP
- Santé :** journée "Prévention face à l'obésité"
- Associations :** subvention 2024
- VB-infos :** distribution du bulletin
- Hommage :** Michel Mancip
- Le chiffre :** 940 €...
- Animations :** Fée Main et Atelier Lamartine Grésimaginaire
- Social :** changements au CCAS
Aide au chauffage pour les seniors
- Mobilité :** pôle d'échange multimodal de La Batie
Mode doux : 30 km/h
Circulation modifiée
- Aménagement :** Torrent de Vors
- Inter'Co**
Tri des biodéchets/France Services

GRAND FORMAT 9-11

Une première fleur pour Villard-Bonnot

V•B et VOUS 12-14

- Commerces :** bienvenue à... La Société Alisé
- Sport & solidarité :** Corsica Raid Femina
- CSC Brignoud :** Fête des lutins - Médiathèque

CULTURE & LOISIRS 15-16

- Maison Bergès :** Gustave Eiffel
- À vos agendas**
Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

LIBRE EXPRESSION 17

EN PRATIQUE 18

Je réaffirme mes engagements de concertation et de dialogue.

Très belle année!

Fidèlement,

Patrick Beau

Maire de Villard-Bonnot

3750 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal Février 2024



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication/D. Greffe / S. Philippe

Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPO'COM - Fontaine • Impression : COQUAN® - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com



[Rétro] **Un Noël festif!**

Humour et magie pour fêter Noël.



Comment bien finir l'année ? Du côté des écoles de la Commune, les spectacles sont toujours appréciés. Tout comme leurs petits camarades de maternelle, les écoliers des établissements de Jules-Ferry et Libération ont assisté à un beau spectacle de Noël, jeudi 21 décembre. Au programme de la magie, des rires, de l'émerveillement... entre copains ! Vous l'aurez compris, le Noël des écoliers, organisé par le service scolaire de la commune, a su se réinventer ! Le succès étant au rendez-vous de cette première édition, il y a fort à parier que l'initiative sera renouvelée en décembre 2024. ●

Inscriptions au CP
Il est temps !

Votre enfant est en dernière année à l'école maternelle ? En septembre, il fera donc son entrée au CP dans l'une des deux écoles élémentaires de la Commune : Libération ou Jules-Ferry. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 2 janvier 2024, avec la mise en ligne du dossier d'inscription. Ce dernier est accessible sur le Portail Famille et sur le site de la commune. N'oubliez pas de renvoyer ou de déposer les documents avant le 22 mars 2024 ! L'équipe du Scolaire est à votre écoute, si vous avez des questions. ●

✉ scolaire@villard-bonnot.fr
☎ 04 76 45 79 45
🕒 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi)



[Santé]

L'obésité au programme d'une journée spéciale, le 3 mars à Allevard

Dans le cadre de la journée mondiale contre l'obésité 2024, l'association ABACC, en partenariat avec la commune d'Allevard-les-Bains et la Communauté de Communes du Grésivaudan, organisent le dimanche 3 mars 2024 la seconde édition de la Journée de Soutien et d'Information Sur l'Obésité (JSISO). **Cette maladie touche aujourd'hui près de 20 % de la population française et les perspectives d'augmentation sont inquiétantes.** L'objectif de la JSISO du 3 mars prochain est de lutter contre les a priori en informant sur la réalité d'une maladie trop peu étudiée. Au programme, des conférences, des temps d'échanges avec des professionnels, des ateliers et activités et jeux qui permettront à chacun de trouver des réponses. ●

🌐 <https://abacc7338.wixsite.com/abacc>
📍 ABACC7338



Visite surprise dans les cantines

Il y a des rendez-vous qu'on ne manquerait pour rien au monde. Lorsqu'on a 7 ans, rencontrer le Père Noël figure très certainement dans le Top 3. Et à Villard-Bonnot, il y a un endroit où les enfants sont sûrs de le voir... Juste avant que les vacances arrivent, tous les ans, le Père Noël passe dans tous les restaurants scolaires de la Commune. Une joie pour les petits... et les grands ! La preuve en photos ! ●

[Associations]

Pensez à faire une demande de subvention 2024 !

La Commune attribue chaque année des subventions aux associations locales. En 2023, l'enveloppe totale s'élevait d'ailleurs à 93 080 €. Toutes les associations villardiennes peuvent solliciter une aide financière auprès de la municipalité. Pour cela, il est nécessaire de prendre contact avec le service vie associative dès aujourd'hui. Vous trouverez d'ailleurs à votre disposition les dossiers de demandes de subvention 2024 en mairie, sur le site internet ou sur l'application mobile « Villard-Bonnot », fonctionnalité « Actualités ». Ces dossiers concernent le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association qui relève de l'intérêt général. **Toutes les demandes doivent être complétées et retournées au service vie associative avant le 30 mars 2024.** ●

🌐 www.villard-bonnot.fr
onglet [A votre service] > [vie associative]

[Merci]

Frédéric passe la main à **Myriam**

Vous l'ignorez peut-être, mais si le VB•Infos Magazine parvient jusqu'à votre boîte aux lettres, c'est grâce à un Villardien. Depuis 2016, qu'il pleuve, qu'il vente ou que le soleil soit au rendez-vous, Frédéric sillonne la Commune avec son véhicule afin que vous puissiez lire le journal de Villard-Bonnot.

3750 exemplaires, 145 rues, 57 quartiers et 61 heures/tournée, 42 tournées assurées... de quoi avoir le vertige ! **Discret et consciencieux, Frédéric est un maillon essentiel de l'équipe du VB•infos, c'est à ce titre qu'aujourd'hui nous le remercions chaleureusement pour le travail accompli.** Vous l'aurez compris : Frédéric effectue, avec ce n° 106, sa dernière tournée ! Et parce qu'une retraite paisible et heureuse l'attend, il passe aujourd'hui la main à Myriam, jeune retraitée villardienne, par la même occasion.



Petites astuces, boîtes aux lettres cachées, rues peu connues... Frédéric forme depuis décembre Myriam. D'abord en binôme, elle sera l'unique capitaine de son bateau pour la distribution du VB•infos n° 107. **Bienvenue dans l'équipe Myriam ! Nul doute que les habitants vous feront un bon accueil en avril.** ●

[Hommage] **Michel s'en est allé**

L'homme était discret et toujours présent dès qu'il était question de couvrir un évènement. L'œil malicieux et un téléobjectif dont il avait la parfaite maîtrise, Michel Mancip était, depuis 2014, le correspondant local sportif de Villard-Bonnot pour le journal Le Dauphiné Libéré.

Une activité qui demande du temps, de la patience et de l'investissement, allant parfois même jusqu'au dévouement. De toutes ces qualités, Michel n'en manquait d'aucune. Car, on l'oublie parfois, mais ce métier requiert d'être disponible les soirs, les week-ends et parfois même les jours fériés. **Grâce à ses photos et ses textes, bien des clubs et des associations villardiennes ont été mis en lumière.** Côté Villard-Bonnot, Michel couvrait également l'actualité du Centre Socioculturel de Brignoud et certains projets de la Municipalité. Ses clichés, témoins d'une belle collaboration avec la Commune, agrémentaient souvent le VB•infos. Pour chacun de ses articles, il avait à cœur de bien faire et savait mettre en avant le côté positif de toute chose. Car oui, Michel Mancip était un de ces incorrigibles optimistes : toujours voir les choses du bon côté, sans jamais se plaindre... avec un sens de l'humour unique. Le 11 janvier 2024, Michel s'est éteint à l'âge de 71 ans. ●



Le CHIFFRE
940€

940 € récoltés à la Tombola de Noël au profit des Blouses Roses 38. En fin d'année, la Municipalité et 29 commerçants de la ville se sont associés afin de proposer aux habitants une tombola à l'occasion des fêtes. Organisée du 1^{er} au 22 décembre 2023, cette animation avait également une visée solidaire : les fonds récoltés étaient destinés à l'association Les Blouses Roses 38 ! Vous avez été nombreux à prendre part à cette action. Ainsi, le 9 janvier, Patrick Beau, Maire de Villard-Bonnot, Cyrille Tintillier, Patricia Baga et Sabine Larriu ont eu le plaisir d'accueillir dans la salle du Conseil les grands gagnants ainsi que les commerçants locaux. Une soirée festive, durant laquelle les représentants des Blouses Roses 38 se sont vus remettre un chèque de 940 € ! Une belle preuve de la générosité et de l'implication des commerces locaux... et de tous ceux qui ont acheté un ou plusieurs tickets ! ●



Fée Mains et l'Atelier Lamartine ont fait équipe !

Une activité inspirante, un groupe d'amies, de la bonne humeur... Toutes les conditions étaient remplies pour passer un bel après-midi !



Les membres de Fée Mains se sont en effet montrés créatifs en réalisant plusieurs compositions florales, le jeudi 14 décembre. L'association, créée en 2005, regroupe des passionnées de loisirs créatifs, qui se réunissent afin d'échanger des idées et des conseils dans ce domaine. Il faut dire que cette activité connaît un réel succès auprès du public, notamment parce que les possibilités sont variées ! (collages, cartes à messages, petits objets de déco, petite couture...).

Cette fois-ci, les adhérentes ont choisi de faire appel à une professionnelle, pour les guider dans la maîtrise subtile et délicate de l'art floral. C'est ainsi qu'Emmanuelle, fleuriste de l'Atelier Lamartine à Brignoud, a animé une séance dans la salle Georges-Brassens. Fournissant la matière première, les accessoires et les conseils, la jeune femme a partagé sa passion auprès d'une vingtaine de Villardiennes. Il en résulte de beaux centres de tables, qui – à n'en pas douter – ont embelli les repas de Noël des fleuristes en herbe ! ●

Du mouvement au sein de l'équipe du CCAS !

Départ d'Alexandra Gonzalez : 32 années passées au service des Villardiens, ce n'est pas rien ! Alexandra Gonzalez est bien connue du public. Et pour cause : elle était la responsable du Centre Communal d'Action Sociale. Pourtant, sa carrière villardienne ne s'est pas limitée à ce service. C'est en juin 1991 qu'Alexandra Gonzalez rejoint les effectifs communaux. Dans un premier temps, elle partage son temps de travail entre l'État Civil et le Secrétariat général. Ce dernier l'occupera à temps plein jusqu'en 2007. C'est à cette époque, qu'en parallèle de ses missions de secrétariat, elle vient en renfort sur des dossiers d'aide sociale légale. En 2007, elle finit par intégrer entièrement le CCAS en qualité de responsable du service Logement. Un poste qu'elle occupe pendant 8 ans, jusqu'à devenir en 2015, la Responsable du CCAS. Durant plus de quinze ans, Alexandra Gonzalez a participé et organisé bien des projets, en pouvant compter sur son équipe, comme le portage de repas à domicile, le repas des Anciens, le secours financier, la banque alimentaire, les colis de Noël ou plus récemment les ateliers ponctuels ou encore d'aide pour les activités sport/culture. La moitié d'une carrière dans le service public et à Villard-Bonnot. Le mot de la fin ? « Je m'en vais en étant satisfaite du travail accompli auprès des Villardiens depuis de nombreuses années, ainsi que d'avoir vu évoluer la Commune tant au niveau de son embellissement que dans ses actions en faveur de ses administrés. Je garderai à l'esprit l'amabilité du public rencontré ainsi que la mise en place de nouveaux projets comme récemment l'aide à la pratique sportive et culturelle et les ateliers ponctuels pour les seniors ».

La suite, elle la laisse entre les mains d'**Audrey Estève, nouvelle responsable du CCAS.** La jeune femme prendra ses fonctions à partir du 11 mars 2024. ●



Grésimaginaire revient en 2024 et vous propose un « Nouveau Monde » !

Pour sa cinquième année, le salon du Livre Grésimaginaire ouvrira ses portes à La Marelle, au numéro 841 de la rue Léo-Lagrange à Crolles, les 6 et 7 avril 2024.

Cette année, le thème « Nouveau Monde » vous permettra de découvrir des tables rondes sur l'après catastrophe et de parler d'écologie avec les scientifiques glaciologues et les auteurs présents. Cette année, les parrains et marraines de ce « Nouveau Monde » sont Jean Krug Glaciologue et auteur, Johan Eliot et Aurélie Wellenstein.

Côté programme des animations, on attend l'orchestre du Centre Musical Accords interprétant le thème « Apocalypse », un concours de déguisement (avec des lots à la clé, pour les plus créatifs !), un temps d'histoires contées, une démo de Pole Danse, et des démonstrations de combats chorégraphiés par la troupe Excalibur. À noter que vous pourrez participer à des jeux de rôles et de plateau tout le long du week-end. De plus, Radio Grésivaudan fera des interviews avec les élèves des collèges de la vallée. Enfin, deux tables rondes et une conférence seront présentées. Tout public, entrée gratuite. ●

📄 <https://gresimaginaire.fr>

🕒 10 h à 18 h le samedi / 10 h à 17 h le dimanche

L'aide au chauffage pour les seniors est reconduite en 2024 !

Depuis quelques années maintenant, le CCAS propose une aide au chauffage aux Villardiens (ne) s'âg(e)s de 70 ans et plus.

Versée directement au fournisseur d'énergie, elle est calculée en fonction du plafond de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées-, anciennement "minimum vieillesse") : les revenus ne doivent pas dépasser 1160 € par mois pour une personne seule, et 1690 € par mois pour un couple. Si vous répondez aux critères, vous pouvez en bénéficier, quel que soit votre moyen de chauffage (cheminée, poêle à granules, gaz, électricité...).

Comment ça marche ?

Les demandes doivent être adressées au CCAS, avant le 16 mars 2024. Elles se composent du formulaire de demande (scanner le QRcode) et de votre avis d'imposition 2023 (revenus de 2022). ●

📄 **CCAS de Villard-Bonnot**

🕒 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi)

☎ 04 76 45 79 45

✉ affaires_sociales@villard-bonnot.fr



Pôle d'échange multimodal La Bâtie

Passerelle pour les modes doux posée !

Le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) aménage le secteur autour de l'échangeur autoroutier de La Bâtie pour les transports collectifs, les cycles, les piétons et le covoiturage. Pour mémoire les deux nouvelles bretelles de l'A41 (entrée direction Crolles ; Sortie direction Saint-Ismier) datent de 2018 et 2019. En 2021-2022, le Pôle s'est doté entre autres d'un parking relais, d'un cheminement piéton/cycles vers Saint-Nazaire et d'un premier arrêt dédié au covoiturage (RD 30). En fin d'année 2023, alors que les travaux côté rive gauche se poursuivent, la passerelle pour les modes doux a été installée. Elle permettra aux cyclistes et promeneurs de franchir l'A41 en toute sécurité. ●

[Modes doux]

30 km/h pour les voies apaisées à Villard-Bonnot

C'est parce qu'elle souhaitait améliorer et développer sa politique de déplacement sur son territoire, que la commune de Villard-Bonnot a mis en place un Plan Local de Déplacement (PLD).

Il s'agit d'un programme où sont formalisées des actions en matière de mobilité. Cela permet ainsi d'organiser les déplacements à l'échelle de la Commune, quel que soit le mode de déplacement (piétons, vélos, véhicules légers et transports collectifs). Pour réaliser ce PLD, la Municipalité a donc mandaté le bureau d'études INGEROP. Le Plan entend atteindre 3 objectifs : assurer la cohérence et la continuité des cheminements piétons, mais aussi celui du réseau cycle et enfin restructurer le stationnement public. Pour y parvenir, plusieurs actions sont et vont être développées à court et à long terme.

C'est dans ce contexte que la Commune a mis en place des voies apaisées. Il s'agit de rues et d'axes

secondaires qui ont été identifiés par INGEROP et qui ensemble permettent la continuité des modes doux. Ces rues voient désormais leur circulation automobile limitée à 30 km/h. C'est l'une des solutions applicables à court terme du PLD. L'idée est de faciliter et d'inciter à la pratique du vélo en apportant des adaptations à ces rues (panneaux de limitation de vitesse, marquage au sol des délimitations et pictogramme « cycle ») pour toujours plus de sécurité, en attendant les projets inscrits sur le long terme. ●

Pour identifier les voies apaisées :
📄 <https://geovelo.app/fr/>

[Aménagements]

Une attention particulière au torrent de Vorz

Cet hiver, les intempéries ont mis à rude épreuve les cours d'eau, notamment celui du torrent de Vorz. Ce dernier, ayant connu un débordement en fin d'année, a nécessité l'intervention du SYMBHI, Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère.

En effet, les événements climatiques de mi-décembre ont généré des glissements de terrain dans les gorges du Vorz, emportant matériaux solides et embâcles vers la plage de dépôt. Le SYMBHI, avec l'accord de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère, a réalisé une première phase de travaux du 20 au 22 décembre, assurant ainsi le retrait des embâcles et végétaux et leur broyage. Puis en janvier, une entreprise s'est chargée de curer les matériaux solides présents sur la plage de dépôt. ●



Suivre le chantier



Dossier de concertation réglementaire



Circulation perturbée...

Sur l'avenue Aristide-Bergès, du n° 7 jusqu'au n° 1, un chantier s'ouvrira à partir du 19 février pour une durée de 15 jours.

Il s'agit de travaux AEP (alimentation eau potable). Impactant la route départementale D 523, la circulation sera alternée par des feux tricolores, de 9 h à 16 h 30 et limité à 30 km/h. Dans un second temps l'entreprise poursuivra le chantier jusqu'à l'Espace Aragon.

À hauteur du n° 24 de l'avenue Général-Miribel, un chantier s'ouvrira à partir du 15 avril pour une durée de 13 jours.

Les travaux concernent le terrassement pour permettre la création d'un branchement électrique et télécom. Impactant la route départementale D 523, la circulation sera alternée par des feux tricolores et limité à 30 km/h.

Restez informé

📄 www.villard-bonnot.fr
page infos travaux

📱 Appli « Villard-Bonnot »
fonctionnalité « infos travaux »



Premier site de compostage de quartier au square Albert-Girard-Blanc, destiné aux habitants des copropriétés voisines, installé en décembre 2023

Le tri des biodéchets, c'est pour maintenant !

Pour répondre à l'obligation réglementaire, dès le 1^{er} janvier 2024, les habitants, qu'ils vivent en maison ou en appartement, devront avoir une solution pour trier leurs biodéchets.

Composter, on s'y met !

Le travail de maillage progressif du territoire est engagé et il continuera jusqu'à ce que chaque habitant dispose d'un site de compostage à proximité, en pied d'immeuble ou de quartier. La Communauté de Communes Le Grésivaudan, pour les 27 communes qui sont en gestion directe, a opté pour le tout compostage de proximité (installation de bacs de compostage de quartier ou en pied d'immeuble) et il n'y aura donc pas de collecte des déchets alimentaires (épluchures et restes de repas). Pour vous donner une idée de l'impact, au niveau local, 53% de nos sacs d'ordures ménagères sont constitués de ces biodéchets !

Pour atteindre cet objectif nous comptons sur vous ! Mais pas de panique, la Communauté de Communes vous accompagne !

Vous vivez en maison avec jardin ?

Le Grésivaudan vous offre un composteur gratuit. Pour cela il suffit de vous inscrire en ligne à l'une des permanences de distribution que nous organisons au printemps et à l'automne. Plus de 5 000 composteurs ont déjà été distribués avec un objectif à 8 000.

Vous vivez en appartement ?

Le Grésivaudan accompagne l'installation de sites de compostage partagé. Il en existe déjà 80 sur le territoire du Grésivaudan et 6 sur Villard-Bonnot. L'objectif de la communauté de communes est l'installation de 300 sites. Afin d'encourager les créations de sites, la démarche est entièrement prise en charge par la Communauté de Communes Le Grésivaudan : fourniture du matériel, aménagement, formation des participants, animation et suivi des sites sur le long terme.

Pour les inscriptions aux permanences de distributions ou pour la création d'un site de compostage partagé près de chez vous, consultez le site internet ou contactez la Direction Gestion des Déchets, service compostage. ●

www.le-gresivaudan.fr/257-le-compostage-partage.htm
☎ 04 76 08 03 03 :: @soscompostage@le-gresivaudan.fr

Aide au numérique

France Services vous donne rendez-vous sur le parking du Centre Socioculturel de Brignoud !

L'Espace France Services qui est basé à Pontcharra depuis quelques mois, propose désormais ses services... en venant à votre rencontre. Depuis le 4 janvier 2024, une permanence France Services, en partenariat avec le bus PIMMS Médiation Isère, est déployée sur le territoire du Grésivaudan. **À Villard-Bonnot, elle a lieu tous les jeudis, de 9 h à 12 h, sur le parking du Centre Socioculturel de Brignoud.**

Ici, vous trouverez de l'aide pour vos démarches administratives et numériques concernant les services suivants : Allocations familiales, MSA (santé, famille, retraite et services), Assurance Maladie, Pôle Emploi, Carsat (retraite & santé au travail), Finances publiques, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, La Poste, l'Agence nationale de l'Habitat. ●



☎ 04 76 97 94 10
@france-services@le-gresivaudan.fr

Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La nouvelle est officielle depuis le début du mois de décembre 2023. Le jury du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement et les membres du Conseil National des Villes et Villages Fleuris ont décerné le label 1 fleur à Villard-Bonnot.

Ce Grand Format vous propose donc un premier bilan de ce que le Label a produit sur la Commune, mais aussi des projets à venir pour 2024 !

ACTU

Trois années de travail récompensées : Villard-Bonnot obtient sa première fleur !

Tout commence en 2021, lorsque la Municipalité s'engage auprès du célèbre Label Villes et Villages fleuris. En trois ans, les décisions commencent à porter leurs fruits et peu à peu les différents aménagements modifient le paysage urbain.

Vous l'aurez compris, la labélisation demande du temps. En juin 2023, un premier point d'étape est réalisé avec la visite du jury du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement et du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. L'idée étant de montrer le chemin parcouru depuis 2021 et bien entendu d'être labellisé.

La nouvelle est tombée le 1^{er} décembre : Villard-Bonnot compte parmi les 4 708 villes et villages de France labélisés !

Outre le droit d'apposer aux entrées de villes le célèbre panneau à une fleur, la ville jouit désormais d'une reconnaissance à l'échelle nationale. Le Label est en effet gage d'un cadre de vie agréable pour les habitants et les visiteurs, et contribue à donner une image positive de Villard-Bonnot.

La Commune espère donc que cela profite également à son développement économique.

Le 15 mars : un rendez-vous attendu !

Si Villard-Bonnot a bien obtenu sa première petite fleur rouge en fin d'année, il faudra encore un peu de patience pour apercevoir le panneau de rue du célèbre Label. En effet, la portée de Villes et villages fleuris est nationale. Aussi, le Conseil organise tous les ans et pour chaque promotion une journée spéciale, par région : la Journée Régionale et Cérémonie de remise du Label Villes et Villages fleuris. Au cours de cet événement, les représentants des Communes primées reçoivent un diplôme et des exemplaires du panneau de route. Ce dernier sera installé à chaque entrée de ville de la Commune. Une délégation villardienne se rendra donc le 13 mars prochain à l'Hôtel de Région, à Lyon. ●





Cadre de vie



Ce printemps fleurissez vos pieds de mur !

Depuis 2021, Villard-Bonnot encourage tous les habitants qui le désirent* à fleurir leurs pieds de mur, et ainsi participer à l'embellissement de la Commune. Pour cela, les Services Techniques offrent du terreau et un mélange de graines mellifères (plantes idéales pour les abeilles et les insectes). La quantité est calculée en fonction de la longueur du mur.

Comment faire ?

Remplissez et retournez le bulletin d'inscription (CR code) aux Services Techniques par courrier ou bien par mail. L'équipe prendra contact avec vous pour vous accompagner dans votre démarche (emplacement, longueur disponible, remise des graines, conseils de pros...). Si la plantation des graines est à votre charge, le fauchage (2 fois par an) sera effectué par les services techniques. (Hors chemins/copropriétés privés).



* Les habitants de Villard-Bonnot ayant un ou plusieurs murs de clôture (maisons, immeubles) donnant sur une rue ou un chemin sans trottoir (pas de béton).

Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

FOCUS

Ces projets qui ont embelli la ville et le quotidien des habitants

Voirie

L'avenue des Papeteries

Classées « Espaces prioritaires », les entrées de ville ont (et font encore) l'objet de travaux importants. Parmi elles, l'avenue des Papeteries, à Lancey, a vu en 2022 sa physionomie évoluer. Sur ce chantier d'envergure, des travaux conséquents ont permis l'enfouissement des réseaux, le traitement des points d'apports volontaires, l'agrandissement des trottoirs, la création de bandes ou pistes cyclables, la création de places de stationnement perméables et enfin la végétalisation de l'ensemble.



Pédagogie

Le potager aromatique

Ils'agit d'un nouveau concept d'embellissement de l'espace public, expérimenté en 2023 à Lancey : l'équipe des espaces verts a aménagé un potager aromatique à partager. Sur une parcelle aménagée, 17 variétés de plantes aromatiques ont été plantées. Parmi lesquelles le public peut trouver du persil, de la ciboulette, de l'oseille, du basilic, du thym, du romarin, de l'origan, de la marjolaine, de l'aneth, de l'estragon, de la sarriette, de la sauge (officinale et ananas), de la Mélisse, du laurier sauge, de la coriandre, de la verveine citronnée et de l'hélichrysum. Tous ces aromates sont comestibles et en libre-service : vous pouvez vous servir de quelques brins afin de faire vos boutures ou pour agrémenter vos plats. Sur place, une affichette permet de connaître le nom de la plante avec un QRcode à flasher qui vous en apprendra plus sur cet aromate.

Convivialité

L'espace vert du parc immobilier le Grésivaudan

En 2023, la Commune a porté une attention particulière à l'un des parcs immobiliers dont elle est propriétaire : Le Grésivaudan se compose de 3 bâtiments et 56 logements gérés par un bailleur social. Dans l'idée d'améliorer le cadre de vie des habitants et dans l'espoir de créer du lien entre les locataires, les services techniques ont aménagé l'espace vert central existant. Le projet a été mené en concertation avec les résidents. Après plusieurs mois de travaux, le parc possède désormais une mini-forêt composée de différentes variétés d'arbres, certains sont même fruitiers ; d'un petit jardin partagé, de bancs, de tables pique-nique mais également de bacs à compost installés par la Communauté de communes Le Grésivaudan.



À VENIR

Ces projets qui verront le jour cette année

Une halte verte et des arbres rue de l'Isle

Végétaliser l'espace urbain fait partie des actions préconisées par le Label Villes et Villages fleuris. Cette fois-ci, les regards se portent sur la rue de l'Isle. Juste après les habitations, une grande bande de gazon existe déjà. C'est elle qui sera prochainement aménagée. Au programme ? **Une quinzaine d'arbres de type hêtre, chêne... vont être plantés, des bancs et corbeilles de rue seront également installés.** L'objectif est de créer une halte verte et de l'ombre pour ce lieu de passage pour les cyclistes et les promeneurs. Afin d'embellir cette portion de route, la plate-bande existante se verra agrémentée de vivaces et d'arbustes adaptés aux caractéristiques du lieu. Enfin, du jasmin étoilé devrait prendre racine et se développer sur les murets qui encadrent les points d'apports volontaires déjà présents. Le travail sera entièrement réalisé par les services techniques de la Commune.



Le potager aromatique arrive à Brignoud

Face au succès du potager aromatique mis en place sur l'avenue des Papeteries, les services techniques en conçoivent actuellement un second à Brignoud. Le projet est d'emblée plus complexe car, contrairement à Lancey, il n'y avait pas d'espace végétal disponible. Il a donc fallu le créer. Le potager aromatique prend place sur le Boulevard de la Libération, juste à côté de l'ancienne poste. Les travaux ont débuté en janvier avec le découpage de l'enrobé. Ensuite, l'équipe des espaces verts a construit la jardinière en rondins de bois dans laquelle, prendront place 10 variétés de plantes. **Ainsi sur une surface de 28 m², 120 plantes seront donc mises à disposition. Rendez-vous à la fin mai pour commencer à en profiter !**



Du vert et des couleurs parvis de l'école Libération

Le secret pour avoir de belles plantations ? Les choisir judicieusement en fonction de l'espace disponible ! Suivant cette idée, le parvis de l'école Libération devrait se refaire une beauté en 2024. Actuellement, les jardinières qui séparent l'établissement de la route accueillent des arbustes qui demandent à l'origine plus d'espace pour s'épanouir. A cela s'ajoute que ces mêmes arbres ont tendance – au plus fort de leur floraison – à empiéter sur la voie publique et même masquer le feu tricolore, devenant ainsi dangereux. **Ici seront donc plantées 120 à 140 plantes vivaces de différentes couleurs.** **Le petit plus ?** Elles auront chacune des temps de floraison décalés pour permettre aux habitants de profiter des couleurs tout le long de l'année !



Préserver les ressources naturelles

Ce projet a aussi une portée écologique. En refaisant ces jardinières, les agents incorporeront un réteneur d'eau au fond. Il s'agit d'un tissu qu'on imbibe d'eau au préalable. Son épaisseur décuplée, il est ensuite recouvert de terre, de terreau et enfin des plantes. Cela réduit le nombre d'arrosages, l'eau de pluie le recharge naturellement. À terme ce genre de projet devrait être renouvelé à chaque fois que cela sera possible.



[Commerces]

Sur le territoire communal, Villard-Bonnot compte deux zones d'activités ainsi qu'une pépinière d'entreprises. La première se trouve à Brignoud (ZAC de la Chantourne), la seconde à Lancey dans la Zone Industrielle Grande-Isle. La Pépinière, quant à elle, se situe au cœur de l'Espace Bergès, sur les hauteurs des Papeteries de Lancey. Les deux derniers sites présentés ont comme point commun d'être gérés par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

La société ALISÉ FRANCE s'est installée à Villard-Bonnot



Pour le premier numéro de l'année 2024, nous faisons connaissance avec une entreprise fraîchement arrivée sur la Commune : Alisé.

Créée en 2016, la société Alisé est spécialisée dans les équipements d'hébergements de tourisme. Au fur et à mesure qu'elle se développe, l'entreprise s'implante dans le Grésivaudan. C'est ainsi qu'en janvier 2023, Alisé a installé à Villard-Bonnot son siège, ses bureaux mais également son entrepôt.

Que veut dire « équipement d'hébergement touristique » ?

Tout simplement, de tout ce qui se prête à l'hygiène dans une chambre. Par exemple, Alisé conçoit et fabrique à Villard-Bonnot des kits de bienvenue ou de salle de bains, pour que les enseignes accueillent comme il se doit les vacanciers. Qui n'a en effet jamais résisté à la tentation d'emporter les petites lotions et autres savons, déposés sur le lavabo, comme souvenir d'un week-end détente où il a séjourné... ! Alisé propose également à la vente des équipements pour la chambre, comme les matelas, les sommiers, linges de lit, couvertures, oreillers mais également

du linge pour le bain et des protections de literie durable et jetable pour l'hygiène (Covid...).

Alisé en ligne

Alisé a récemment mis en ligne son nouveau site internet, avec la possibilité d'achat en ligne sécurisé pour les clients professionnels ainsi que les particuliers. Le petit plus qui fait la fierté de l'équipe ? Alisé-France.fr possède une empreinte carbone « Zéro émission », garantie par le label « The Green Web », délivré par The Green Web Fondation. ●

Alisé France
Spécialiste d'équipement
d'hébergement de tourisme
→ 395, rue du docteur-Marmonnier
ZAC Grande-Isle
38190 Villard-Bonnot
☎ 07 68 80 02 57
✉ contact@alise-france.fr
🌐 https://www.alise-france.fr



Bienvenue à...

Zeus Nettoyage

Nettoyage entreprises
→ Villard-Bonnot
☎ 07 62 59 73 24
✉ zeus-nettoyage@outlook.fr



Lola's Nails

Beauté des mains, des pieds
→ 10, avenue Aristide-Bergès
Villard-Bonnot
☎ 07 64 82 86 26

Les RAID PEP'S au Corsica Raid Femina Sportives au grand cœur cherchent sponsors !

Le début d'année est souvent l'occasion de se lancer des défis... Tiphaine et Marie-Sophie préparent le leur depuis quelques mois déjà. Et quel défi ! Les deux amies s'entraînent pour l'édition North, du Corsica Raid Femina. Leur moteur ? Le goût du challenge et la solidarité. On vous dit tout !



Rencontre avec les Raid Pep's

À l'origine des Raid Pep's, on découvre deux jeunes femmes énergiques, dont la bonne humeur est communicative. Marie Sophie, tout d'abord, habite Villard-Bonnot depuis bientôt 20 ans. Elle est également l'heureuse maman de deux ados. Si son visage vous dit quelque chose, c'est normal : elle fait partie du club d'athlétisme de la Commune Grési'athlé, dont on ne compte plus les récompenses et titres, tant il s'est distingué ces dernières années ! Tiphaine, quant à elle, habite à Goncelin et a également un enfant, Mahé 13 ans. Tout comme son amie, elle partage une véritable passion pour le sport : course à pied, randonnée ou encore le CrossFit ou le ski alpin. Toutes deux sont commerciales dans une entreprise, basée à Domène. C'est d'ailleurs à l'occasion d'un challenge pro qu'elles découvrent leur goût commun pour les défis sportifs. Elles partagent depuis 3 ans une belle amitié et ont effectué plusieurs trails.

Leur défi sportif & solidaire

Pour 2024, Marie Sophie et Tiphaine se lancent donc un nouveau défi : participer au Corsica Raid Fémina, soit 4 jours d'épreuves de jour... et de nuit, en Corse ! Au programme ? du trail, du VTT, du « run & bike », de la natation, du kayak, des descentes en rappel,



du canyoning et du coasting ! 75 équipes sont attendues au départ. Autant vous dire que le mental est aussi important que la condition physique ! Alors, qu'est-ce qui motive nos Raid Pep's ? Certes, il y a le challenge sportif... mais pas que !

Marie Sophie et Tiphaine courent... pour la bonne cause !

Son nom ? LocoMotive. Association régionale membre de l'UNAPECLE, LocoMotive accompagne toutes les familles de l'Arc Alpin dont l'enfant est suivi par le service d'oncologie pédiatrique du CHU Grenoble-Alpes. C'est parce que les filles savent, à titre personnel, le rôle majeur que joue cette association, qu'elles souhaitent aujourd'hui profiter du Corsica Raid pour récolter des fonds pour l'organisation.

Envie de les soutenir dans cette incroyable aventure ? Ça tombe bien, elles ont besoin de sponsors !

L'édition North de cette compétition sportive aura lieu du 14 au 18 mai. Marie Sophie et Tiphaine ont à ce jour (janvier) réuni 50 % du budget fixé à 12 000 €. Elles ont jusqu'en avril pour atteindre cette somme, dont la moitié sera reversée à LocoMotive. Pour y parvenir, les Raid Pep's ne manquent ni d'imagination, ni de motivation. Elles proposent aux entreprises et organismes une visibilité sur leur maillot, lors de la course, mais aussi des animations, des jeux et même une cagnotte Hello Asso en ligne pour les particuliers qui voudraient les soutenir dans leur démarche. ●

[Sport & solidarité]



Avec les RAID PEP'S au Corsica Raid Femina !

✉ lesraidpeps@yahoo.fr
📱 @les Raid'Peps



Corsica Raid Femina



Une fête des Lutins... magique!

enPHOTOS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, il n'est pas rare de voir plusieurs événements s'inscrire dans l'agenda familial : le spectacle de fin d'année de l'école, celui de la crèche, l'arbre de Noël du Comité d'Entreprise, les multiples marchés de Noël... et bien d'autres ! Dans ce registre, le Centre Socioculturel de Brignoud n'a pas fait exception.

Mercredi 13 décembre, le Centre accueillait la Fête des Lutins. Décorations, goûter gourmand, activités en tout genre : l'équipe avait fait des merveilles afin de ravir enfants et parents, dès 16 h 30. Et ce fut un immense succès : **plus de 300 lutins, petits et grands, ont répondu présents pour cette grande fête de saison !**

Ce qui n'a pas manqué de toucher les organisateurs : « *Merci d'avoir chanté avec nous, d'avoir créé des bougies, des boules en papier, des photophores... d'avoir pris le temps de papoter, d'échanger, de rire. Merci d'avoir apporté au Centre socioculturel de Brignoud une si belle énergie durant des heures !* ».



FOCUS

Passionné de lecture ? Partagez vos coups de cœur autour d'un café à la Médiathèque !

La lecture, une activité solitaire ? Pas forcément ! Un bon livre se lit, parfois même se dévore. Il peut faire l'actu, remporter un prix, ou encore être adapté sur grand écran. Mais finalement, au cœur de tout cela, on retrouve le lecteur et l'envie de partager.

Ces dernières années, des communautés de lecteurs se sont d'ailleurs développées sur Internet (forum, espace librairie, réseaux sociaux, application mobile...). Du côté de la Médiathèque, l'équipe a lancé il y a quelques mois, un atelier « J'ai lu... je partage ! ». Une fois par mois, les médiathécaires vous proposent donc un temps d'échanges dans les différents pôles : Lancey, Brignoud et Frogès.

Ce nouveau rendez-vous permet aux lecteurs locaux de présenter en quelques mots 1 ou 2 ouvrages pour lesquelles vous avez eu un réel coup de cœur ! C'est dans une ambiance cosy et conviviale que les discussions, les impressions et les différents points de vue rendent cet atelier de groupe vivant. Que vous soyez un ado ou bien adulte, n'hésitez pas à vous inscrire : vous y dénicherez sans doute votre prochaine lecture !

Prochaines dates

- 📅 10 février à Lancey et 16 mars à Brignoud
- 📧 mediatheque@csc-brignoud.fr
- ☎ 04 76 71 54 54



Au cœur de la MAISON BERGÈS VILLARD-BONNOT

Découvrez les coulisses de l'exposition Gustave Eiffel

En compagnie de Sophie Mouton
Responsable de la Maison Bergès
(Département de l'Isère)
commissaire de l'exposition
« Gustave Eiffel. L'ingénieux ingénieur. »

La Maison Bergès met en lumière l'ingéniosité de Gustave Eiffel. Pourquoi avoir fait ce choix ? Quelle a été votre feuille de route ?

En 2023, pour le centenaire de la disparition de Gustave Eiffel, nous avons fait le choix d'ouvrir grand les portes de la Maison Bergès à cet ingénieur qui est, peut-être, le plus célèbre au monde ! Son parcours est assez proche de celui d'Aristide Bergès : les deux hommes sont de la même génération, ils sont tous deux diplômés de l'École Centrale (Paris) et ont des débuts de carrière finalement assez similaires. En fait, en racontant la première partie de la vie de Gustave Eiffel, le musée retrace l'univers technique dans lequel Aristide Bergès a lui aussi évolué.

L'exposition rassemble des prêts remarquables du musée d'Orsay, du musée des Arts et Métiers, des Archives nationales ou encore de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Comment tout cela s'organise-t-il ?

Cela s'organise bien en amont ! Les demandes de prêts doivent être envoyées aux musées nationaux 1 an environ avant le début de l'exposition. Et pour pouvoir rédiger ces demandes, il faut avoir fait quelques recherches, avoir repéré les œuvres, s'assurer de leur état, de leur disponibilité, il faut également avoir construit le scénario de l'exposition...

La fabrication de l'exposition et le montage des œuvres sont des temps de forts de la vie du musée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement. C'est le moment où le projet d'exposition, pensé sur le papier depuis plus d'un an, se concrétise. L'équipe technique des musées départementaux prend le relais pour peindre, construire et mettre en place le mobilier muséographique. La scénographie, imaginée cette fois par Sigrid Desjardin-Gosseine et Améziène Mouret, doit être construite plusieurs semaines avant l'arrivée des œuvres et la pose de la signalétique. Puis nous avons reçu les œuvres prêtées par les musées parisiens et isérois, souvent accompagnées d'un conservateur

qui fait spécialement le déplacement pour vérifier les conditions de présentation. Pour l'accrochage, nous sollicitons des installateurs, des socleurs mais également une restauratrice du patrimoine qui prépare les arts graphiques (plans, photographies, dessins, affiches). À quelques jours de l'ouverture, il faut bien coordonner ce travail avec la pose des grands visuels, des lettres collées et des panneaux extérieurs. Il y a toujours un peu de stress et souvent des imprévus auxquels il faut faire face : pour cette exposition, par exemple, les adhésifs ne collaient pas aux murs !

À chaque œuvre son accrochage... qu'en est-il du dauphin qui ornait autrefois le pont situé Porte de France ?

Nous sommes heureux de présenter dans l'exposition un beau dauphin, en effet : une sculpture en fonte de fer qui provient du pont sur l'Isère, construit par les Établissements Eiffel à Grenoble en 1893 (pont aujourd'hui disparu). L'œuvre, prêtée par nos collègues du Musée Dauphinois, a été pesée pour préparer son accrochage : 410 kg ! Elle a donc nécessité une cimaise renforcée pour être exposée sans risque. Son installation a été assurée par des transporteurs spécialisés, à l'aide d'un appareil de levage. Avec une grande précision, les installateurs l'ont déposée sur le socle qui avait été préparé sur-mesure.

Parlons conservation préventive : comment expose-t-on des œuvres sans leur faire courir de risque ?

C'est là un aspect important du métier de conservateur du patrimoine. Nous avons pour mission de partager des collections avec le public, celui d'aujourd'hui mais aussi celui de demain. Il faut donc mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour éviter de dégrader les objets que nous exposons. La lumière, par exemple, est particulièrement surveillée : elle ne dépasse pas 50 lux pour les papiers ou les photographies. Autre souci : le climat, l'hygrométrie notamment. Nous cherchons à maintenir un climat stable dans l'exposition, surtout pour les objets en bois ou en matériaux composites. Les maquettes, souvent plus fragiles, sont mises sous cloche, dans une atmosphère mieux contrôlée à l'aide de gel de silice, qui permet de réguler l'humidité relative. C'est la face cachée de la préparation d'une exposition temporaire !



Maison Bergès
40, avenue des Papeteries
04 38 92 19 60
<https://musees.isere.fr/musee/maison-berges>



Lumières au Musée

Mise en son et lumière du musée

Tous les mercredis et vendredis du 7 avril au 1^{er} mars de 18 h à 21 h

À l'occasion de l'exposition « Gustave Eiffel, l'ingénieur ingénier » plongez dans l'imaginaire technique de la "Belle Époque" ! La Maison Bergès se pare de mille feux avec des projections spectaculaires rappelant les débuts du cinéma. Des "machines à images", étonnants assemblages de mécanismes, silhouettes, sons et sources lumineuses, animent les façades du musée. Découvrez une scène de chantier rocambolique inspirée des réalisations de Gustave Eiffel et de ses contemporains : des ouvriers au travail mêlés aux rouages des machines, traversant les structures métalliques tels des acrobates ou des funambules, des ingénieurs dessinant leurs projets fantasques ou visionnaires.

Un rendez-vous crépusculaire, à partager entre amis ou en famille, au cœur de l'hiver !

04 38 92 19 60 - musees.isere.fr/musee/maison-berges

@MuséeMaisonBergès

Dans votre commune



Conseils municipaux

Mardis 27 février / 26 mars

A 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Carnaval

Samedi 23 mars

Départ à Lancey. Les détails de l'événement seront communiqués 15 jours avant la date

Foire de printemps

Dimanche 14 avril

Lieu, heure et détails communiqués en mars



Collecte de sang

28 mars / 13 juin 29 août / 7 novembre

9 h à 12 h 30 et 16 h 30 à 19 h 30

Gymnase Jean-Jaurès

Rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'application mobile « Villard-Bonnot », le site internet www.villard-bonnot.fr, les panneaux lumineux de la ville ou encore contacter la Mairie par téléphone au 04 76 45 79 45



[espace] ARAGON

« Humains » Collectif improjection

Vendredi 8 mars à 20 h (durée 1 heure)

BD-spectacle, narration, danse, musique et projection

Tout public à partir de 9 ans

Deux auteurs, Troubs et Baudoin, habitués à voyager librement, s'aventurent sur un territoire contrôlé : la vallée de la Roya. Entre France et Italie, habitants et migrants vivent, se côtoient, s'aident. En échange d'un portrait, les auteurs posent une question à chacune de leur rencontre : "Pourquoi faites-vous ça ?". Il en résulte un récit initiatique, empli d'humanité et de solidarité.

« De la nécessité de la gravité »

Mercredi 20 mars à 10 h et 19 h (durée 50 minutes)

Cirque théâtre. C^{ie} Opopop Tout public à partir de 5 ans

Avec légèreté et humour, ce spectacle, tel une fiction, évoque la question de la crise climatique que nous traversons, non pas en imposant une solution mais plutôt en cherchant à nous réunir autour de la même constatation. Cette quatrième création de la Cie Opopop, reste fidèle à l'esprit de la compagnie, malicieux et poétique, où la jonglerie, la manipulation se confrontent à des dispositifs scénographiques de plus en plus envahissants.

« Fête l'amour »

vendredi 5 avril à 20 h (durée 1 heure 40)

Théâtre musical. C^{ie} des Gentils Tout public à partir de 13 ans

Après avoir chuté de l'Olympe et avoir été chassés des Enfers, des Dieux, demi-Dieux et autres créatures antiques se retrouvent parmi nous. Ils ont décidé d'organiser une petite soirée, afin de récolter des fonds pour financer leur programme d'insertion dans le monde des humains. Comme ils savent s'adapter (et s'amuser), ils ont choisi d'explorer à leur façon les chansons des années quatre-vingt, et d'avoir recours à tous les moyens possibles pour faire la fête !



04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon



Retrouvez les programmations



Maison Bergès



L'équipe
« Ma voix, ma ville »

En ce début d'année, nous présentons tous nos vœux de bonheur, de réussite de santé et de paix à tous les Villardiens, à toutes celles et ceux qui œuvrent pour notre commune, parents d'élèves, agents municipaux, membres des associations locales, commerçants, artisans et autres.

L'année 2024 sera marquée par les élections européennes, qui au vu du contexte international reste une échéance importante pour que nos représentants continuent à porter nos valeurs de fraternités, de libertés, de pluralité et de laïcité sur la scène européenne. Le 9 juin prochain votre vote comptera.

À l'échelle locale notre équipe, quant à elle, poursuivra son travail pour faire porter votre voix dans toutes les commissions auxquelles nous participons et lors des conseils municipaux.

Plus vous nous sollicitez plus votre ville pourra ressembler à ce que vous souhaitez pour l'avenir de Villard-Bonnot.

Ma Voix, Ma Ville, Une équipe engagée pour un projet partagé.

mavoixmaville@gmail.com - Facebook : @mavoixmaville



Toute l'équipe "De l'Ambition pour Villard-Bonnot" vous adresse leurs meilleurs vœux ! Nous vous souhaitons une très belle année 2024, de la santé, de l'énergie et beaucoup de joie pour vous et vos proches !

Comme toujours, découvrez au fil des informations dans ce journal, utile et au service de tous, les actions concrètes de votre équipe de la majorité municipale.

Tous œuvrent sans polémique et donnent de leur temps au quotidien pour vous et pour le bien vivre sur notre Commune.

Guidés uniquement par l'intérêt général et en réaffirmant ici l'engagement pris avec vous sur notre volonté d'améliorer notre ville, nous menons ces opérations pour le bien exclusif des habitants et de notre cadre de vie. Ensemble, nous façonnons l'avenir de notre commune, en mettant en avant l'éducation, la solidarité, et le vivre-ensemble. Merci de votre confiance et de votre soutien continu.

Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions sur les projets, les aménagements ? Vous n'arrivez pas à utiliser l'application mobile de Villard-Bonnot pour suivre les actualités ? Des difficultés pour accéder à la page Facebook de la Ville de Villard-Bonnot ou au site internet ? Vous aimez votre ville comme nous ? Vous aimeriez participer ? Vous souhaitez rejoindre l'équipe ? Alors n'hésitez pas !

Contactez vos élu(e)s de la majorité, votre référent de votre quartier ! Toutes et tous sont à votre écoute et à votre disposition pour vous expliquer le sens des actions et des réalisations pour le bien vivre sur Villard-Bonnot. En vous remerciant pour votre confiance, nous vous souhaitons une très belle année !

Fidèlement.

patrickbeau.vb2020@orange.fr

www.ambition-villard-bonnot-2020.fr

L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Sabine LARRIU, conseillère déléguée aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, Florence CLOITRE,

Bruno VILOTITCH, Brigitte BALBO,

Bernadette SORACE, Pascale LANGUILLE,

Hervé DUBOUCHAUD, Joëlle CACCIATORE,

Julien CALLOUX, Jérôme BIGLIA,

Yves BRONNIMANN

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Jean-Pierre MIOZZO, Denise DEDEBAT,

Soraya BOUMECHACHE, Yann OROY,

Jean-Claude TORRECILLAS, Bibiane YEKPÉ

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secréariat Général

04 76 45 79 45

secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS
www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

Services techniques

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 13h30 à 16h30
04 76 45 79 36
services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot

Lundi de 9h à 12h
Vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire

Accueil téléphonique
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Accueil physique : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

Périscolaire

Accueil téléphonique et physique
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative

Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
associations@villard-bonnot.fr

Urbanisme

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
Accueil physique
04 76 45 79 45
urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en direct sur Teams,
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des
sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en
ligne ou sur l'application mobile.
[villedevillardbonnot](https://villedevillardbonnot.com)
www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

le dauphiné isère

Correspondante locale
Sophie Philippe sophie.philippe17@gmail.com



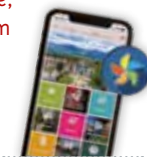
Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie
de garde proche de son domicile,
trois solutions à votre disposition

- 39 15
- www.servigardes.fr
- Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]

Servigardes.fr

A FLASHER
pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Cars Région La Région

04 26 16 38 38 auvergne-Rhône-Alpes

www.carisere.auvergnerhonealpes.fr



0 800 941 103

n°vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

04 76 45 79 45

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 9970 00

serviceeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

services.techniques@villard-bonnot.fr

Jeu 8 février / 11 avril / 13 juin 2024

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

Etat Civil

• NAISSANCES •

LOPEZ VELOSO Éva 22/11/2023
MANGANO Gabriela 10/12/2023
ATEEK Ahmad 30/12/2023
LAKHLAIFI Kemys 9/01/2024
TERRIER Jeanne 9/01/2024
BERNARD Gianni 16/01/2024

• DÉCÈS •

DAVID Mauricette
épouse COLLOMB-REY 22/11/2023
ROCHELLE Marcelle
épouse CHOMETTE 24/11/2023
OLEI Vincent 1/12/2023
JAUSSAUD Jean-Claude 6/12/2023
TEOLIS Maria, veuve FOURNAND 9/12/2023
LIAUD Pierre 12/12/2023
ZIANI Hocine 1/01/2024
PIRES DA EIRA Carmin 9/01/2024
DIAF Yamina, veuve SAÏDI 13/01/2024

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne
souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos
proches) apparaisse dans le journal, merci de
nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

Permanences en Mairie

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la
commune et uniquement sur rendez-vous.

Le 1^{er} samedi de chaque mois

04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M^{me} Nina Catalano

Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Séverine Mutter

Le mercredi de 14h à 15h

Jérémy Iordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère

Pour échanger sur un sujet d'actualité, national,
local ou personnel

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

04 80 42 33 69

1, rue Conrad-Killian - 38950 St-Martin-le-Vinoux

UTILE

